



AVJ Cité - Services asbl ADL

Date d'expertise : 01 octobre 2020

Accessible: Du lundi au vendredi de 9h à 16h

Rue du Ciel Bleu 13a - bte 400
1150 Woluwe-Saint-Pierre

02 772 31 11
citeservices@belgacom.net

Information générales

Inscription pour un logement adapté à la cité de l'amitié

Située à Woluwé-Saint-Pierre, la Cité de l'Amitié est un complexe composé de logements mixtes. 56 ont en effet été spécialement adaptés pour des personnes utilisant une chaise roulante. Créé à l'initiative de AccessAndGo, anciennement ANLH asbl, ce projet permet aux utilisateurs de fauteuil roulant d'être locataires au même titre que d'autres personnes dans un quartier ordinaire, en y trouvant l'accessibilité, l'adaptation d'un logement et les services nécessaires. C'est AccessAndGo qui est chargée, à la Cité de l'Amitié, de l'attribution des logements adaptés pour personnes handicapées circulant en chaise roulante.

Vous souhaitez introduire votre dossier, voici la procédure à suivre:

- <https://accessandgo.be/news/comment-s-inscrire-a-la-cite-de-l-amitie>

CRITÈRES D'ADMISSION:

Handicap :

Toute personne présentant un handicap qui résulte d'une diminution d'au moins 30% de ses capacités physiques. Par handicap, il faut entendre le désavantage social résultant d'une déficience ou d'une incapacité qui limite ou empêche la réalisation d'un rôle habituel par rapport à l'âge, au sexe, aux facteurs sociaux et culturels.

Condition d'âge :

Cette personne doit être âgée de moins de 60 ans au moment de l'introduction de la demande.

Condition de nationalité :

Etre de nationalité belge ou apatride ou réfugié ou réfugié reconnu ou membre d'un pays de la Communauté européenne. Les personnes ne répondant pas à ce statut doivent prouver une période de domiciliation en Belgique de cinq ans, ininterrompus, ou de dix ans, avec interruption, précédant l'introduction de la demande.

Critères de nursing :

Pour qu'une personne soit reconnue nécessitant des soins de nursing, elle doit présenter au moins trois handicaps parmi les suivants :

Etre grabataire ou présenter des troubles moteurs entraînant une absence d'autonomie motrice (même appareillée, la personne doit être aidée pour se mouvoir),

Souffrir d'une incontinence diurne ou nocturne,

Nécessiter la présence continue et active d'une tierce personne,

Ne pouvoir s'alimenter seul,

Nécessiter chaque jour une toilette complète faite par une autre personne,

Etre atteint d'une affection somatique grave nécessitant des soins médicaux ou paramédicaux quotidiens.

AVJ Cité - Services est un Service d'aide aux actes de la vie journalière de 23 adultes ayant une déficience physique grave.

Il a pour but de promouvoir l'intégration dans la société des handicapés physiques occupant un logement adapté à la Cité de l'Amitié ou dans le périmètre prévu dans la législation, en leur assurant les services dont ils ont besoin à titre temporaire ou permanent.

La reconnaissance des demandeurs par la COCOM est indispensable.

01 Les services proposés sont

A domicile

Etre aidé dans ses actes essentiels

Pour préparer le repas

Pour recevoir des repas préparés

Pour manger

Pour se laver/s'habiller

Pour se coiffer

Pour aller aux toilettes

02 Les services sont destinés à

Le public cible

Des personnes en situation de handicap

Les personnes en fauteuil roulant

Des catégories d'âge

Les adultes de 22 à 64 ans

Auteur :

Un auditeur officiel AccessAndGo

